

## Liste des éléments à fournir :

- Code e-photo numérique aux normes ANTS (datant de - de 6 mois et jamais utilisé)  
Trouvez une cabine ou un photographe près de chez vous pour faire votre e-photo :  
<https://permisdeconduire.ants.gouv.fr/services/geolocaliser-les-photographes-habilites>
- 1 copie recto verso de votre pièce d'identité
- 1 copie recto verso de votre permis de conduire
- Le Mandat ANTS rempli et signé (disponible à la page suivante)
- 1 copie d'une facture à votre nom – de 3 mois : (eau, électricité, gaz, téléphone, internet, avis d'imposition ou de non-imposition)  
Si ce justificatif n'est pas à votre nom, il faudra en plus :
  - 1 copie recto verso de la pièce d'identité de l'hébergeant
  - Une attestation d'hébergement de moins de 3 mois de la personne qui vous héberge
  - 1 copie d'une facture de moins de 3 mois au nom de l'hébergeant
- Pour les ressortissants de l'Union Européenne : les 6 derniers mois de justificatifs de domicile à votre nom

**SANS CES ÉLÉMENTS, NOUS NE POURRONS PAS FAIRE LA  
DEMANDE D'ÉDITION DE VOTRE NOUVEAU PERMIS**

